



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
24 novembre 2015
Français
Original : anglais

Première session ordinaire de 2016

25 au 29 janvier 2016, New York
Point 4 de l'ordre du jour provisoire
**FNUAP – Programmes de pays
et questions connexes**

Fonds des Nations Unies pour la population

Prolongation de programmes de pays

Résumé

On trouvera dans la présente note des informations sur la prolongation de programmes de pays du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP). Les demandes de première prolongation d'un an au plus sont approuvées par le Directeur exécutif et présentées au Conseil d'administration pour information. Toutes les autres demandes de prolongation sont soumises au Conseil pour approbation.

Le Conseil d'administration pourra décider de prendre note de la première prolongation d'un an du programme du Ghana (voir tableau 1) et d'approuver la deuxième prolongation d'un an du programme de l'Algérie et du Yémen, et la prolongation de deux ans de celui des Philippines (voir tableau 2).



Tableau 1
Prolongation d'un an approuvée par le Directeur exécutif

<i>Pays</i>	<i>Période sur laquelle portait le programme d'origine</i>	<i>Période de la prolongation approuvée</i>	<i>Motif de la prolongation</i>
Ghana	2012-2016	2017	À la suite des élections présidentielles et parlementaires nationales de décembre 2016, le nouveau gouvernement élaborera un nouveau plan de développement national à moyen terme quadriennal en 2017. Le Gouvernement ghanéen et l'équipe de pays des Nations Unies sont convenus de prolonger le plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement d'un an pour l'aligner sur le cycle de planification national intitulé « Ghana Shared Growth and Development Agenda Phase Two » (Programme de croissance et de développement partagés du Ghana, phase deux) (2014-2017). Le programme mettra l'accent sur l'amélioration de l'accès à la santé maternelle, le développement de l'obstétrique, l'accroissement de l'accès et de la demande en matière de planification de la famille et l'amélioration du traitement de la fistule obstétricale et les soins connexes. Une assistance technique sera fournie en vue de renforcer l'investissement multisectoriel dans les adolescentes mariées et celles encore enfants risquant d'être données en mariage et l'utilisation des données en vue de constituer une argumentation encourageant à investir en vue de percevoir un dividende démographique.

Tableau 2
Prolongations de deux ans nécessitant l'approbation du Conseil d'administration

<i>Pays</i>	<i>Période sur laquelle portait le programme d'origine</i>	<i>Période de la prolongation proposée</i>	<i>Motif de la prolongation</i>		
			<i>Évolution du pays</i>	<i>Harmonisation à l'échelle du système des Nations Unies</i>	<i>Questions de mise en œuvre et questions diverses</i>
Algérie	2012-2014 2015 (première prolongation)	2016 (deuxième prolongation)	Le cadre de coopération stratégique pour 2016-2020 a été signé par le Gouvernement algérien et l'ONU en juin 2015. La prolongation aidera à accorder la priorité à l'appui à ces domaines en vue d'élaborer le prochain programme de coopération.	Les cycles de certaines entités des Nations Unies coïncident partiellement avec la période couverte par le cadre de coopération stratégique. La prolongation aidera à aligner le prochain programme de pays avec les priorités nationales ainsi qu'avec le document final de l'examen à mi-parcours du plan stratégique du FNUAP (2014-2017).	L'évolution du contexte économique risque d'avoir des implications dans des domaines critiques de la santé sexuelle et procréative et de la planification familiale, de l'égalité des sexes et des investissements ayant trait aux questions de population. Le FNUAP cherche à mettre en œuvre ces initiatives critiques tout en élaborant un

Pays	Période sur laquelle portait le programme d'origine	Période de la prolongation proposée	Motif de la prolongation		
			Évolution du pays	Harmonisation à l'échelle du système des Nations Unies	Questions de mise en œuvre et questions diverses
Philippines	2012-2016	2017-2018 (prolongation de deux ans)	Des élections nationales se tiendront en mai 2016. L'Office national de l'économie et du développement élabore un plan de développement à long terme (25 ans) pour les Philippines. La prolongation de deux ans laissera le temps d'élaborer le prochain programme de pays en consultation avec toutes les parties prenantes sur la base des priorités nationales de la nouvelle administration.	Le Gouvernement philippin et l'équipe de pays des Nations Unies ont décidé de prolonger les programmes de pays du FNUAP, du PNUD et de l'UNICEF pour les aligner sur le PNUAD prolongé (2012-2018) et les synchroniser avec les processus de planification nationale.	nouveau programme de pays basé sur le nouveau cadre de coopération stratégique. Le FNUAP compte présenter un nouveau programme de pays validé par le Gouvernement algérien au Conseil d'administration d'ici à la fin de 2016. Les Philippines ont été touchées par plusieurs catastrophes, dont le typhon Haiyan en 2013. Les données d'expérience en matière de prévention des risques et de gestion des catastrophes appellent à intégrer pleinement la question de la « résilience » dans le paradigme de développement à tous les échelons du gouvernement. Après l'adoption de la loi sur la parenté responsable et la santé procréative, une stratégie de plaidoyer fondée sur les faits vise, en collaboration avec le gouvernement, la société civile et les partenaires du secteur privé, à apporter un appui à l'application de la loi.

<i>Pays</i>	<i>Période sur laquelle portait le programme d'origine</i>	<i>Période de la prolongation proposée</i>	<i>Motif de la prolongation</i>		
			<i>Évolution du pays</i>	<i>Harmonisation à l'échelle du système des Nations Unies</i>	<i>Questions de mise en œuvre et questions diverses</i>
Yémen	2012-2015 2016 (première prolongation)	2017 (deuxième prolongation)	Le Yémen a subi deux grands bouleversements politiques au cours de l'année écoulée, le conflit armé s'étant étendu à la plupart des gouvernorats. D'après les estimations, 21,2 millions de Yéménites, soit 82 % de la population nationale, seraient touchés par le conflit actuel et auraient besoin d'aide. Plus de 1,2 million de personnes ont été déplacées.	En raison de l'insécurité qui règne au Yémen, l'équipe de pays des Nations Unies a remplacé le programme de développement par une intervention humanitaire, sur la base des orientations établies par le dernier plan d'intervention humanitaire révisé de 2015 pour le Yémen.	La mise en œuvre au titre de l'exécution nationale se heurte à des problèmes. En travaillant avec le Gouvernement, le bureau de pays du FNUAP effectuera des paiements directs et assumera l'exécution, renforçant ses activités en vue d'apporter un appui aux efforts faits par les organisations non gouvernementales en vue de continuer à fournir des services.